POLITIQUE

Les deux verres pleins d'Alain Perea

« Pour la défense de notre viticulture », lance l'élu. *Ph. Leblanc*

Le projet de loi du député audois sur l'étiquetage de l'origine du vin a été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée. Il est aussi intervenu en faveur des élus locaux exerçant le métier d'agriculteur.

Il le dit sans ambages : « *Je suis particulièrement fier de pouvoir contribuer à ma mesure à la défense de notre viticulture et de notre patrimoine* ». Le député Alain Perea commente ainsi l'inscription prochaine de son projet de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; projet intitulé « *Obligation d'un étiquetage non équivoque de l'origine du vin* ».

■ « Lobbying »

Au risque d'avoir ici un logo de plus sur les bouteilles, il s'agit ici d'imposer une iconographie propre aux terroirs français, de nature à mieux informer le consommateur sur l'origine du vin, et donc, selon Alain Perea, de lutter contre la fraude.
Le député de La République en Marche escompte bien que sa proposition, mûrie « *après de nombreux mois de négociations et de lobbying auprès des ministères* », sera adoptée début décembre par l'Assemblée. Si tel est le cas, après passage au Sénat, elle serait effective au premier semestre 2020.

■ Élus locaux et agriculteurs

Hasard du calendrier ou non, Alain Perea peut apporter la marque de son soutien au monde agricole avec un second dossier : l'appui aux élus locaux qui ont pour caractéristique d'être aussi des agriculteurs. Le député avait été saisi par plusieurs d'entre eux sur le fait que leur mandat pour une collectivité leur faisait perdre une part des subventions européennes à l'agriculture.
« *On ne peut demander à un agriculteur de choisir entre faire vivre son entreprise et s'engager pour faire vivre son village* », souligne Alain Perea. Celui-ci indique avoir alerté les services du ministre de l'Agriculture et du Premier ministre : interventions couronnées de succès puisque le ministre de l'Agriculture a fait savoir, lors de la dernière séance de questions au gouvernement, qu'une instruction ministérielle sera signée « *ces prochains jours* », pour faire cesser cette privation d'aides européennes de nature à décourager un peu plus les élus ruraux de l'Aude et d'ailleurs.

SANTÉ

Plus d'un médecin sur deux refuse de nouveaux patients

L'association UFC Que-Choisir a enquêté auprès des médecins généralistes audois. Les résultats ont été publiés jeudi 21 novembre.

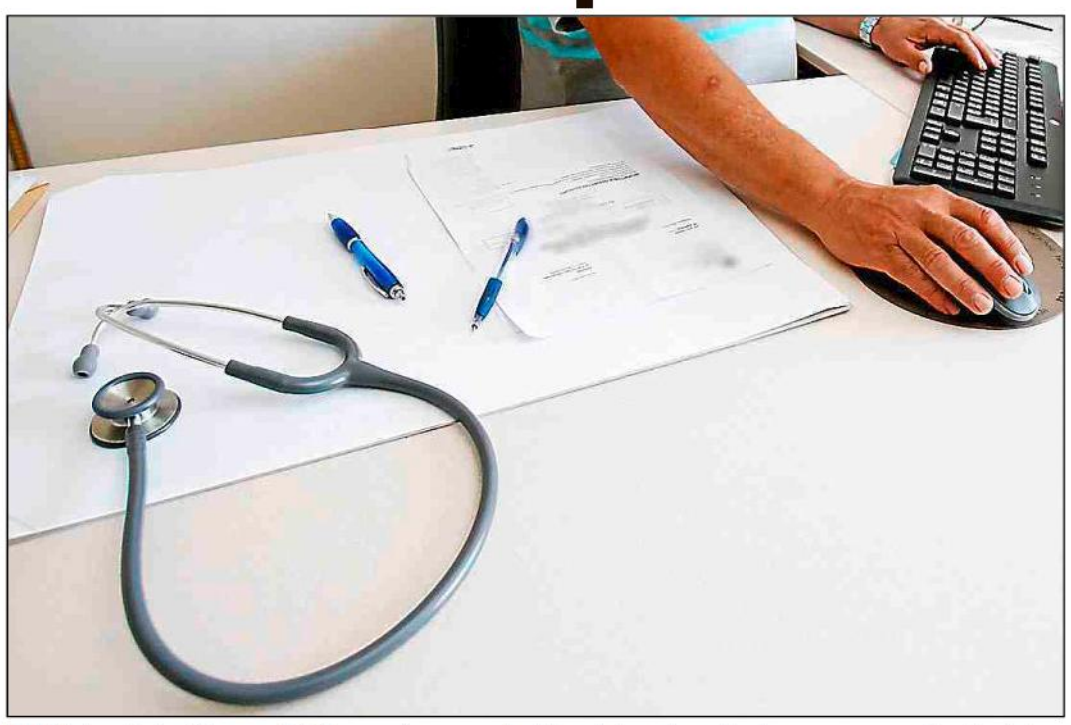

74 % des généralistes audois interrogés arguent qu'ils ont trop de patients. *Photo Claude Boyer*

Une crise profonde et un fossé qui ne cesse de se creuser entre les centres urbains et les territoires ruraux. Tel est le constat dressé par l'UFC Que-Choisir, dans une étude rendue publique jeudi 21 novembre. La désertification médicale du département se fait ressentir dans les résultats de l'enquête téléphonique (*) et dans les observations de l'association de défense des consommateurs. Avec quelques chiffres particulièrement parlant : 52 % des médecins généralistes audois interrogés indiquent qu'ils n'acceptent plus de nouveaux patients et 9 % supplémentaires déclarent qu'ils souhaitent d'abord voir le patient. « *C'est inquiétant*, détaille Christian Mathonneau, président de l'UFC Que Choisir. *On peut l'interpréter de cette manière-là : » je prends le patient, s'il n'est pas trop malade.* » Le principal motif invoqué par les praticiens pour refuser d'élargir leur patientèle est justement que celle-ci est déjà trop importante. Ainsi 74 % des généralistes audois interrogés arguent qu'ils ont trop de patients, quand 26 % expliquent qu'ils vont prochainement partir à la retraite.

52 % des médecins généralistes audois interrogés indiquent qu'ils n'acceptent plus de nouveaux patients

« *Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas parce que l'Aude se situe dans le Midi que les déserts médicaux sont moins importants, au contraire* », précise le président de l'association locale.

■ Disparités au sein du département

Cette enquête réalisée dans chaque département permet également d'effectuer des comparaisons. Selon l'UFC-Que Choisir de l'Aude, » *notre département est particulièrement touché par les difficultés d'accès aux soins, puisqu'au niveau national ce sont 44 % des généralistes qui refusent les nouveaux patients* (contre 52 % dans l'Aude) ». Et la situation n'est pas égale dans le département. Le taux de refus de patients varie en fonction des communes (sur les cinq où se trouvent les médecins interrogés). À Carcassonne et Narbonne, ils sont 75 % à avoir déclaré ne plus pouvoir accepter de patients, contre 50 % à Castelnaudary et 67 % à Trèbes. Enfin, à Limoux, 100 % des médecins traitants questionnés affichent complets. Face à ce constat, l'association invite les députés audois à se saisir de la question et soutenir le projet de loi » contre la désertification médicale et pour la prévention « examiné à la fin du mois à l'Assemblée nationale et porté par le député PS de Mayenne, Guillaume Garot. Dans un courrier transmis à Danièle Hérin, Mireille Robert et Alain Perea, les bénévoles précisent que cette loi « *amènerait, par l'instauration d'un conventionnement territorial des médecins, les professionnels de santé, à exercer là où se situent réellement les besoins de la population.* »
Non pas en disant aux médecins où s'installer mais en les empêchant d'exercer dans des zones où l'offre médicale est large. Et de conclure : « *C'est donc aux territoires comme le nôtre que l'adoption de cette proposition de loi bénéficierait.* »

Laure Mamet

➤ *(*) Enquête conduite par les bénévoles entre le 8 et 22 juin 2019 auprès de 56 médecins généralistes du département.*

CARCASSONNE

Mobilisation le 30 novembre pour le journal « L'Humanité »

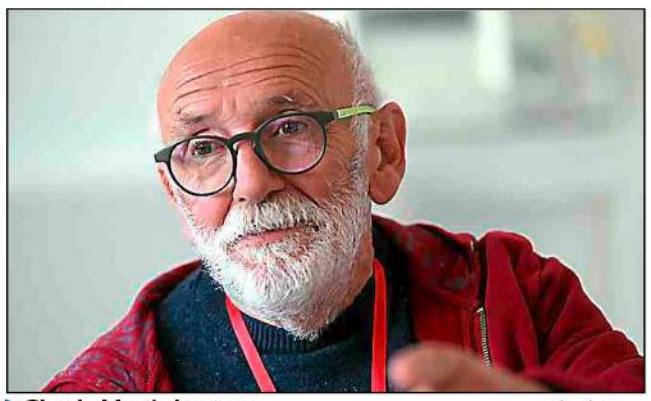

Claude Marti chantera. *Claude Boyer*

Au-delà du soutien en faveur d'un titre emblématique, c'est bien une initiative pour la défense du pluralisme de la presse au sens large qui se déroulera le samedi 30 novembre, à Carcassonne, à la **salle CMCAS** (28 rue Buffon).
Si les portes ouvriront dès **14 h**, c'est à 15 h que les débats seront lancés autour d'une question : « De quoi le journal "L'Humanité" a-t-il besoin ? »
A l'issue d'un intermède chanté assuré par Claude Marti, un second débat débutera à 16 h : « Presse d'opinion, liberté de la presse, pluralisme ».
Après une pause poétique proposée cette fois par Soufflette, le troisième débat, programmé à 18 h portera à nouveau sur *L'Huma* : « Un journal au service du mouvement social et de l'émancipation humaine ».
L'appéritif-buffet sera mis en musique par Le Wozo, puis un concert de Du Bartas conclura le rendez-vous à 21 h 30.
Notons enfin que l'antenne audoise des « Amis de "L'Humanité" » sera créée à cette occasion.

Délivré à ff3ff257-ed4b-11e7-bc65-ecf4bbeeaa84 le 2019-11-27 16:16:07